

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 8 AOÛT 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 8 août 2022 à 19h00, à la salle communautaire de la Maison Legrand sous la présidence de monsieur le maire, Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants.

Mesdames Marie-Ève Allain, Jo-Annie Castilloux et Sylvie Blais
Messieurs Marc-Aurèle Blais et François Beaudin

Assiste également à la séance, madame Mélissa Castilloux Allain, greffière-trésorière adjointe

Monsieur Denis Langlois était absent de la présente séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

2. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2022-08-227

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 juillet 2022 et de la séance extraordinaire du 14 juillet 2022
5. Dépôt et approbation de la liste des chèques et des prélèvements de juillet 2022
6. Dépôt et approbation de la liste des comptes à payer de juillet 2022
7. Dépôt des états de revenus et dépenses – juillet 2022
8. Correspondance
9. Dons ou commandites
10. Paiements des factures
11. Tirage des bacs bruns
12. Gagnants et gagnantes du Concours local "fleurer le Québec"
13. Résolution du rapport d'approbation budgétaire de l'OMH de Port-Daniel-Gascons
14. Demande d'approbation d'activité "parcours ludique d'Halloween"
15. Paiements des effets scolaires de la Polyvalente de Paspébiac
16. Demande de prix – travaux à effectuer au 3^{ième} rang de Marcil
17. Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole
18. Offre de services de Gervais Marcoux, consultant ressources humaines Inc.
19. Offre de services - Consultant O.P.R. – dossier centre sportif Marco-Sébastien Cyr
20. Demande de prix – localisateur radiodétection RD-7200
21. Nomination d'une responsable des services électroniques et des représentants autorisés – Revenu Québec
22. Autorisation de signatures en l'absence d'une direction générale et augmentation salariale
23. Demande de prix – Imprimerie des Anses Inc.

24. Demande de prêt de bacs bleus et verts
25. Changement de date "après-midi amateurs"
26. Affaires nouvelles
27. Période de questions
28. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-228

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2022 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUILLET 2022

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 juillet et de la séance extraordinaire du 14 juillet 2022 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-229

5. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES, DES PRÉLÈVEMENTS ET DES DÉPÔT DIRECTS DE JUILLET 2022

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que pour la période de juillet 2022 : la liste des dépôts et des chèques portant les numéros #912429 à #912640 et #97356 à #97362 au montant de 110 784.29\$, #915751 à #915783 au montant de 54 555.01\$, la liste des prélèvements portant les numéros #900953 à #900970 au montant de 34 326.02\$ et les dépôts directs #817 à #859 au montant de 653 111.76\$, le tout pour un grand total de 852 777.08\$ soient approuvés et entérinés par les membres du conseil.

Ces montants incluent les dépenses réalisées par la directrice générale et greffière-trésorière via sa délégation de pouvoir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Mélissa Castilloux Allain, greffière-trésorière adjointe, certifie par la présente que les crédits étaient disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

Greffière-trésorière adjointe

2022-08-230

6. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DE JUILLET 2022

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que les membres du conseil municipal approuvent la liste des comptes à payer de juillet 2022 au montant de 115 278.76\$ et autorisent le paiement des factures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Mélissa Castilloux Allain, greffière-trésorière adjointe, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

Greffière-trésorière adjointe

2022-08-231

7. DÉPÔT DES ÉTATS DE REVENUS ET DÉPENSES – JUILLET 2022

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu unanimement que les états de revenus et dépenses de juillet 2022 soient déposés et adoptés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8. CORRESPONDANCE

Le maire, monsieur Henri Grenier, résume la correspondance reçue au cours des dernières semaines à savoir :

- Demande de travaux pour la route Walker (avec signatures)
- Demande de monsieur Rodrigue Duguay
- Lettre de remerciement du Fond Michel Lancup Inc. pour le don

2022-08-232

9. DONS OU COMMANDITES

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les dons suivants :

- Bonaventure Agricultural Society : 1 000\$ pour le festival de musique de Shigawake;
- Club Spartans (association du soccer mineur) : 500\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-233

10. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes :

- Pinnacle scopes Inc. : facture reliée à l'achat de 3 visionneuses (longue-vue) au montant de 7 892\$ (rabais appliqué de 1 393\$), plus des frais de transport de 820\$, avant taxes (règlement parapluie 2022-01);
- Tetra Tech QI Inc. : facture reliée aux honoraires professionnels pour le projet de caractérisation des puits du chemin à Pierre au montant de 2 188.15\$, avant taxes (résolution numéro 2022-02-054);
- Consultants O.P.R. Inc. : facture reliée aux services professionnels, pour le projet du parc Colborne, 50% du prix approuvé pour l'étape 1, au montant de 11 000\$ avant taxes (résolution 2022-04-111). Cette dépense sera inscrite au surplus accumulé de la municipalité.
- Foresterie Nouvelle Génération : facture reliée au projet d'amélioration du réseau de sentiers pour le Centre Plein Air La Souche au montant de 4 000\$, avant taxes.
- St-Onge & Assels, avocats : facture reliée aux honoraires professionnels pour le grief no 01-2020 au montant de 18 268.06\$, avant taxes.
- Wagner Vaccum et fils : facture reliée au nettoyage de fosses septiques, toilettes chimiques et pluviales au montant de 5 700\$, avant taxes;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Mélissa Castilloux Allain, greffière-trésorière adjointe, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-dessus présentées.

Greffière-trésorière adjointe

2022-08-234

11. TIRAGE DES BACS BRUNS

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons décide de ne pas effectuer de tirage mais bien de remettre un bac brun pour chaque inscription reçue, c'est-à-dire 8 bacs bruns.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-235

12. GAGNANTS ET GAGNANTES DU CONCOURS LOCAL "FLEURIR LE QUÉBEC"

Dans le cadre du concours local "fleurir le Québec", il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur François Beaudin :

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accorde un prix de 50\$ pour chaque inscription reçue, c'est-à-dire 11 inscriptions.

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise à mesdames France Bourque et Marthe Duguay un montant de 64\$ chacune pour la tournée des propriétés inscrites en tant que juges et un montant de 32.15\$ (0.51\$ X 63 km) à Madame France Bourque pour le kilométrage effectué.

Les gagnants et gagnantes seront nommés au bulletin municipal de septembre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-236

13. RÉOLUTION DU RAPPORT D'APPROBATION BUDGÉTAIRE DE L'OMH DE PORT-DANIEL-GASCONS

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons approuve le rapport d'approbation budgétaire 2022 modifié de l'OMH de Port-Daniel-Gascons.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-237

14. DEMANDE D'APPROBATION D'ACTIVITÉ – PARCOURS LUDIQUE D'HALLOWEEN

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons :

- approuve l'activité "parcours ludique d'Halloween";
- autorise le directeur des loisirs, culture et tourisme à présenter une demande au Fonds d'Aide aux Organismes et à signer tous les formulaires relatifs à cette demande;
- s'engage à financer cette activité

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-238

15. PAIEMENT DES EFFETS SCOLAIRES DE LA POLYVALENTE DE PASPÉBIAC

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement des effets scolaires de la Polyvalente de Paspébiac pour

les élèves de la municipalité de Port-Daniel-Gascons au montant de 3 687.30\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-239

16. DEMANDE DE PRIX – TRAVAUX À EFFECTUER AU 3^{ÈME} RANG DE MARCIL

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis pour des travaux à effectuer au 3^{ème} rang de Marcil par Transport Guy Anglehart au montant de 3 950\$, avant taxes. Cette dépense sera payable sur réception de la facture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-240

17. DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec formulée par le Ministère des Transports concernant les travaux de réfection du ponceau PM 20.48 du chemin de fer de la Gaspésie dans la municipalité de Port-Daniel-Gascons;

CONSIDÉRANT que les travaux nécessiteront une utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour la réalisation de travaux de stabilisation des berges, d'un terrain d'une superficie approximative de 600 m² situé sur une partie des lots 6 169 210 et 6 169 786 du cadastre du Québec à Port-Daniel-Gascons;

CONSIDÉRANT que les travaux nécessiteront l'aliénation en la faveur du Ministère des Transports de ce même terrain d'une superficie approximative de 600 m²;

CONSIDÉRANT que les milieux naturels touchés seront revégétalisés après les travaux, en fonction de leur état initial;

CONSIDÉRANT que les terrains visés font partie intégrante de la zone agricole décrétée par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que les travaux prévus n'auront pas d'impact négatif sur l'agriculture;

CONSIDÉRANT que cette demande auprès de la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec ne contrevient pas aux règlements municipaux de la municipalité de Port-Daniel-Gascons;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu;

- Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;
- Que le conseil municipal de la municipalité de Port-Daniel-Gascons appuie la demande d'autorisation du MTQ concernant les travaux de réfection du ponceau ferroviaire PM 20.48.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-241

18. OFFRE DE SERVICES DE GERVAIS MARCOUX, CONSULTANT RESSOURCES HUMAINES INC.

CONSIDÉRANT le départ de la directrice générale actuelle, madame Marie-Pierre Cyr en date du 3 août 2022;

CONSIDÉRANT que monsieur Marcoux était présent pour le précédent processus d'embauche pour le poste de direction générale;

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'offre de services tel que présenté par monsieur Gervais Marcoux, consultant ressources humaines Inc. pour procéder au processus d'embauche du poste de direction générale. Cette dépense sera payable à la réception de la facture finale du dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-242

19. OFFRE DE SERVICES - CONSULTANTS O.P.R. - DOSSIER CENTRE SPORTIF MARCO-SÉBASTIEN CYR

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'offre de services de Consultants O.P.R. pour agir à titre d'agent de liaison et effectuer le suivi administratif dans le dossier de réfection et d'agrandissement du Centre Sportif Marco-Sébastien Cyr au montant de 54 000\$, avant taxes. Cette dépense sera inscrite au règlement d'emprunt 2022-06.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-243

20. DEMANDE DE PRIX – LOCALISATEUR RADIODÉTECTION RD-7200

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix fourni par Stelem pour la demande d'acquisition d'un localisateur de services "radiodétection" modèle RD7200 au montant de 5 730\$, avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-244

21. NOMINATION D'UNE RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES ET DES REPRÉSENTANTS AUTORISÉS – REVENU QUÉBEC

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise madame Mélissa Castilloux Allain, greffière-trésorière adjointe

- à inscrire la municipalité aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de la municipalité à clicSÉCUR – Entreprises;
- à gérer l'inscription de la municipalité à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-245

22. AUTORISATION DE SIGNATURES EN L'ABSENCE D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE ET AUGMENTATION SALARIALE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise :

- madame Mélissa Castilloux Allain, greffière-trésorière adjointe, à signer tous les documents relatifs aux projets en cours, en l'absence d'une direction générale;
- une augmentation salariale de 8\$/heure à madame Mélissa Castilloux Allain pour l'ajout de tâches, celle-ci est effective à partir du 5 août 2022;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-246

23. DEMANDE DE PRIX – IMPRIMERIE DES ANSES INC.

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix de l'Imprimerie des Anses Inc. pour l'impression de 80 "Guide du patrimoine historique volume 3" au montant de 1 080\$, avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-247

24. DEMANDE DE PRÊT DE BACS BLEUS ET VERTS

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte de prêter 10 bacs à monsieur Robert Wylie pour le festival de Shigawake.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-08-248

25. CHANGEMENT DE DATE "APRÈS-MIDI AMATEURS"

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte que l'après-midi amateurs qui devait se tenir le dimanche 21 août 2022 soit reportée au dimanche, 4 septembre 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

26. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle ne s'est ajoutée à la présente séance.

27. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les gens de l'assistance.

2022-08-249

28. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Marie-Ève Allain propose la clôture et la levée de la séance à 20 h 19.

Henri Grenier, maire

Mélissa Castilloux Allain, greff.-très. Adj.